

Etude et recherche

Les premiers résultats de l'opération "codage"

Depuis plusieurs mois nous vous parlons de codage et de mise au point d'un fichier informatique. Grâce à l'efficacité de l'équipe de codeurs mise sur pied par Luc Van Cangh, des dizaines de revues et de livres ont été littéralement disséqués pour que les cas qu'ils renfermaient puissent faire l'objet d'une fiche dont les éléments furent ensuite transcrits en langage ordinateur.

Aujourd'hui, nous disposons ainsi d'environ 5.200 références. Nous insistons bien sur le fait qu'il s'agit de 5.200 références différentes et non de 5.200 cas d'observation différents. Dans ces références, il y a un certain pourcentage de cas qui figurent deux, voire trois fois. Sur un examen de 4.000 références, l'ordinateur a sélectionné un peu moins de 300 doubles et triples (exactement 7,7 % des références).

Ci-dessous vous trouverez une liste des caractéristiques que nous avons décidé de coder, avec le nombre de références actuellement disponibles pour chacune d'elles. Cette liste se lit comme suit, de gauche à droite : en gras, le nombre de références pour la caractéristique citée; ensuite, en maigre, l'indice du code; puis, l'intitulé de la caractéristique. Ainsi, il y a 640 références où il est question d'un OVNI ayant la forme d'un disque, d'une soucoupe ou d'un bouclier, cette caractéristique portant l'indice 1.1 dans notre système de codification.

(suite de la page 2)

Dans la recherche privée — et l'ufologie en est bien une — seul le mécénat, sous une forme ou une autre, apportera le financement nécessaire à certaines recherches nécessitant un matériel parfois coûteux.

Encore une fois, s'il est vrai que la revue a pris quelque retard en ce début d'année 1978, croyez bien que nous ferons tout notre possible pour qu'il soit résorbé rapidement. Croyez bien aussi que nous n'avons pas perdu notre temps. Diverses réunions ont été organisées et ont permis de fixer les grandes lignes de l'évolution de nos activités dans les mois à venir. Nous en reparlerons.

En attendant, bonne lecture et... n'oubliez pas que nous manquons de collaboration active pour notre secrétariat : si vos samedis sont libres, si vous savez dactylographier ou si tout simplement vous nous offrez votre bonne volonté, vous êtes les bienvenus. Ecrivez-nous ou téléphonez-nous au 02/524.28.48.

Michel Bougard,
président.

A. - Formes de l'objet et assimilés

1. Détails sur la forme et/ou les dimensions générales.

		symbole
640	1.1	Disque, soucoupe, bouclier
526	1.2	Sphère, ballon de football
292	1.3	Cigare, demi-cigare, cylindre, oblong
94	1.4	Triangle
36	1.5	Masse gazeuse/nuageuse
207	1.6	Ovoïde, ellipse, ballon de rugby
1069	1.8	Autres
939	—	Non précisé, mais ce détail existe dans le texte original.
3803		

2. Détails de structure.

- 2.1 Pieds, tripode.
- 2.8 Cas très particulier.
- 2.9 Hublots, dôme, coupole, antennes.

978

50

- 3. Contact de l'observateur avec l'objet (comprendre, toucher ou y avoir accès).

- 4. Formes et/ou dimensions d'objet(s) largué(s) = engin-fille (EF), d'un engin-mère (EM). (Voir aussi 5.7.)

symbole

4.1	Disque, soucoupe, bouclier	
4.2	Sphère, ballon de football	
4.3	Cigare, demi-cigare, cylindre, oblong	
4.4	Triangle	

	4.5	Masse gazeuse/nuageuse .	
	4.6	Ovoïde, ellipse, ballon de rugby	
	4.8	Autres.	
152			
	5.	Autres particularités.	
254	5.2	Vol en formation (voir aussi 12.2). Plusieurs OVNI.	
93	5.3	Changement de forme ou de volume (voir aussi 12.8).	
	5.7	Engin-mère (EM) et engin-fille (EF) (voir aussi 4).	
	5.8	Cas très particulier (forme de balance, de train...).	
588			
4107		= Total A.	
B. - Mouvements			
	7.	Détails sur les mouvements remarquables accomplis par l'objet (au verso distinguer EM et EF).	
48	7.1	Virage à angle vif.	
152	7.2	Accélération brutale.	
148	7.3	Disparition sur place.	
16	7.4	« Fonte », dilution.	
33	7.5	Évolutions à proximité ou dans un engin terrestre en vol.	
195	7.6	Déplacements par saccades, sauts de haie, vitesse vertigineuse, zigzag, rotation sur lui-même, vol au ras du sol, décélération brutale...	
1356	7.7	Autre détail.	
90	7.8	Cas très particulier, paranormal, superétrange.	
2038			
	8.	Descentes et montées.	
64	8.1	Chute en feuille morte.	
8	8.2	Montée en feuille morte.	
1	8.8	Cas particulier.	
73			
573	9.	Vitesse ou accélération précisée (en référence avec quelque chose de connu).	
77	10.	Entre ou sort de l'eau.	
326	11.	Mouvements d'un objet (EF) largué d'un engin-mère (EM), absorbé par un EM, rejoignant un EM.	
	12.	Autres évolutions.	
109	12.1	Poursuite de véhicule.	
161	12.2	Vol en formation (voir aussi 5.2).	
108	12.3	Observation faite en avion, satellite, aéronef...	

(*) Cette valeur est improbable.

222	12.8	Cas très étrange, paranormal, changement de forme ou de volume (voir aussi 5.3).
96	12.9	Autres évolutions.
696		
2968		= Total B.
C. - Bruits		
	14.	Bruits.
108	14.1	Sifflement.
100	14.2	Bourdonnement, ronflement.
11	14.3	Crépitement, grésillement.
323	14.4	Autres bruits.
770	15.	Absence déclarée de bruit.
3307	16.	Pas d'information sur le bruit.
(13)*	17.	Bruit enregistré.
D. - Phénomènes lumineux émanant de l'objet		
	18.	Effets ayant leur source sur l'objet.
5	18.1	Phosphorescent.
36	18.2	Bleu.
5	18.3	Violet.
24	18.4	Jaune.
42	18.5	Vert.
5	18.6	Brun.
96	18.7	Orange.
161	18.8	Rouge.
945	18.9	Autres couleurs ou non précisées. Phares, feux de position, appendice lumineux, halo, clignotants, rayons (autres que ceux repris de 20.1 à 20.8).
1319		
	19.	Variation de couleur et/ou d'intensité de l'objet liée ou non à son déplacement (pulsation, flash...).
577		
	20.	Faisceaux particuliers.
12	20.1	Lumière apparemment cohérente (genre Laser).
6	20.2	Faisceau tronqué.
0	20.3	Faisceau courbé ou plié.
0	20.4	Faisceau pointillé.
4	20.8	Cas très particulier.
91	20.9	Autres ou faisceaux en général.
113		
22	21.	Faisceau lumineux traversant les parois, murs, écrans...
	22.	Auto-luminescence de l'objet.
	22.1	Phosphorescent.
	22.2	Bleu.
	22.3	Violet.
	22.4	Jaune.
	22.5	Vert.
	22.6	Brun.
	22.7	Orange.
	22.8	Rouge.
	22.9	Autres couleurs.
2586		

	23.	Transparence objet terre
28	23.1	Objet transparent
E. - Effets électroniques		
107	25.	Coupures réseau électrique
195	26.	Panne de phares).
121	27.	Brouillage matériel électronique, récepteur, émetteur...
9	28.	Modification caractéristique des ondes n'ayant pas de source
46	29.	Effets électriques
78	30.	Effets magnétiques équipement électronique, appareillage, manœuvres magnétiques
	31.	Echo Radar (voir 63.1).
(35)	31.1	Manque de témoins ou aucun radar détecté.
485		= Total E.
F. - Effets divers		
	35.	Mécaniques
50	35.1	Souffle.
13	35.2	Aspiration.
9	35.3	Turbulences.
4	35.8	Cas très particuliers.
164		
77	36.	Olfactifs :
6	37.	Atmosphériques tions, assés
24	38.	Radioactifs
36	39.	Ionisation effets des rayonnements
4	40.	Effets divers
	41.	Effets spécifiques
	41.1	Redémarrage
	41.2	Lévitacion
	41.3	Réduction
	41.4	Mur, paroi
	41.8	Cas particuliers
77	41.9	Autres cas

paranormal, chan-
ou de volume (voir

onflement.
llement.

de bruit.
sur le bruit.

eux émanant de

source sur l'objet.

ou non précisé.
position, appendice
clignotants, rayons
repris de 20.1 à

eur et/ou d'intensité
non à son déplace-
flash...).

liers.
ment cohérente

ou plié.

er.
aux en général.

x traversant les pa-
s...
e de l'objet.

23. **Transparence des objets** (OVNI et/ou objet terrestre).
28 23.1 Objet transparent ou le devenant.

E. - Effets électromagnétiques

- 107 25. **Coupures de courant** : piles, accus. réseau électrique et assimilé.
195 26. **Panne de véhicule** (moteur et ou phares).
121 27. **Brouillage ou perturbations** sur matériel électronique, TV, radio (émetteur, récepteur), appareils de laboratoire...
9 28. **Modification de la propagation ou des caractéristiques** d'un faisceau lumineux n'appartenant pas à l'objet.
46 29. **Effets électriques sur une personne.**
78 30. **Effets magnétiques** sur : boussole, équipement de bord, détecteur, montre, appareils de laboratoire, rémanances magnétiques.
31. **Echo Radar** (pour observation Radar voir 63.1).
(35) 31.1 Manque d'écho Radar (un ou des témoins ont observé des OVNI mais aucun radar, à proximité, ne l'a décelé).

485 = Total E.

F. - Effets divers

35. **Mécaniques.**
50 35.1 Souffle.
13 35.2 Aspiration.
9 35.3 Turbulence de l'eau sous l'objet.
4 35.8 Cas très particulier.
164
77 36. **Olfactifs** : odeurs caractéristiques.
6 37. **Atmosphériques** : nuages, condensations, assombrissement du ciel...
24 38. **Radioactivité.**
36 39. **Ionisation de l'air**, rayons ionisants, effets des rayons ultra-violets.
4 40. **Effets divers sur véhicule Diesel.**
41. **Effets spéciaux.**
41.1 Redémarrage spontané du véhicule.
41.2 Lévitiation, soulèvement d'objet.
41.3 Réduction de temps.
41.4 Mur, parois ou écran invisible.
41.8 Cas particuliers.
77 41.9 Autres commentaires relatifs aux ef-

fets spéciaux.

512 = Total F.

G. - Effets sur les hommes

44. **Effets sur la peau et les yeux.**
4 44.1 Froid.
22 44.2 Chaleur.
13 44.3 Brûlure.
44.4 Marque.
11 44.5 Aveuglement.
44.6 Blessures (y compris celles résultant d'un corps-à-corps).
232
169 45. **Paralysie.**
33 46. **Torpeur** : envie anormale de dormir dans les heures ou les jours qui suivent l'observation.
144 47. **Autres troubles de santé** : blocage de rein, maux de tête, troubles digestifs...
48. **Obligation d'agir.**
26 48.1 Télépathie.
18 48.2 Téléportement (transport ou transfert de personne).
168 49. **Prélèvement, expérience, disparition.**
50. **Guérison, effet sur l'intellect.**
5 50.1 Accumulation de connaissances, de pouvoirs.
6 50.2 Guérison.
33 50.3 Le témoin a déjà observé des OVNI.
6 50.4 Le témoin est doué de pouvoirs paranormaux (médium...).
10 50.5 Le témoin manifeste un comportement hostile (aux OVNI, aux humanoïdes).
9 50.6 Le témoin a changé de comportement après la vision d'OVNI (changement de profession, visite chez le psychiatre...).
50.7
7 50.8 Si plus de un des cas ci-dessus sont mentionnés.
99 50.9 Autres commentaires.
738 = Total G.

H. - Effets sur les animaux, plantes, matériaux et objets

- 253 51. **Animaux** : excitation, calme anormal, maladie, brûlure, changement de couleur, mutilation, mort...
35 52. **Plantes** : maladie, anomalie de croissance, dépérissement...
53. **Disparition, apparition, prélèvement.**
54 53.1 Prélèvement, disparition d'objet, de matériaux.

La disparition de Travis Walton (3)

Travis réagit

Du jour où l'affaire fut connue de la grande presse, bon nombre de journalistes rivalisèrent d'ingéniosité pour proposer à leurs lecteurs de palpitants papiers émaillés de détails inédits plus étonnants les uns que les autres. A titre d'exemple, l'« Arizona Republic » révélait dans son édition du 12 novembre que Travis et son frère Duane avaient observé entre douze et quatorze OVNI au cours des douze dernières années. Pas moins !

Ces élucubrations journalistiques n'eurent pas

1. Dans une autre lettre envoyée cette fois à la FSR, Travis persistait dans ces critiques pour stigmatiser la mauvaise foi de Spaulding en l'accusant de discréditer son témoignage. En voulant ainsi le déblatérer, il estimait que Spaulding ne réussissait finalement qu'à entamer sa propre crédibilité.

l'heur de plaire à Travis qui envoya une lettre à la revue « Skylook » dans laquelle il donna son point de vue sur le développement des événements. Tout d'abord il tint à souligner que la presse n'avait pas livré un compte rendu fidèle de son aventure et contrairement à ce qu'on avait pu dire, il ne s'était jamais intéressé au phénomène OVNI avant d'être enlevé à bord d'une soucoupe volante. Quant au déroulement de l'enquête, ou des enquêtes, il précisa qu'il n'avait jamais rencontré ni parlé à Bill Spaulding du GSW et d'après lui cet enquêteur n'aurait même pas interrogé les autres témoins. A son avis, seule l'APRO avait mené une investigation complète et sérieuse sur toute l'affaire, ce qui n'était pas pour plaire à Spaulding (1).

D'autre part, il confia encore à « Skylook » qu'il

avait lui-même contacté pour passer un test de en lui demandant néan les journaux. Mais le jour, Travis eut la désagr ter que Gillespie en ava il était attendu par une la presse écrite et de l pressait de questions. Fu planta là tout ce petit m l'examen dans de telles A propos de ces tests de il semble que l'on y eut pour un non aux Etats-L mêlés peu ou prou à la ment saisis par les serr chine. En effet, alors toute l'affaire venait de Rogers et son équipe de ce test le 10 novembre, parition de Travis. Préc but principal recherché savoir si le disparu n'av ment trucidé par ses foulée, et pour n'oublier rescapé ainsi que son fr tôt répondre également a teurs tâtilions pour qui d'un suspect n'ont plus

Comme un chien dans un jeu de quille Le dossier Travis Walton ici en nous laissant plu de l'authenticité du cas américain, le NICAP (2) entrepris une enquête q données du problème. Tout d'abord le NICAP connu une publicité be par le canal de la press devait entraver la bonne sérieusement conduite. E leur des tests subis par ouvriers forestiers et d jugés satisfaisants par la tait notamment trois gro divisés comme suit 1ère partie : celle-ci ch les compagnons de l'hostilité vis-à-vis du

(suite de la page 5)

- 53.2
- 53.3
- 53.9 Disparition (et/ou apparition) d'animaux, prélèvement de plantes.
- 54. Réserve.

330 = Total H.

I. - Traces

- 240 55. Photo ou film d'OVNI.
- 41 56. Photo ou film de trace.
- 240 57. Empreintes, marques mécaniques, enfoncement ou arrachement du sol.
- 78 58. Matériaux laissés sur place.
- 24 59. Cheveux d'ange, fils de la Vierge, filaments divers.
- 87 60. Brûlures en général (pour hommes et animaux voir 51), végétation, sol, objets de toutes sortes.
- 72 61. Transformations physico-chimiques, changement de couleur d'objet, changements dans le sol tels que : composition chimique, dureté, humidité...
- 35 62. Nids de soucoupe : végétation coupée ou couchée.
- 63. Observation Radar.
- 63.1 L'objet a été vu au Radar (pour absence d'observation voir 31).
- 63.2 Observation Radar + autres commentaires.

753 = Total I.

J. - Humanoïdes

- 515 57. Présence d'humanoïde (même sug-

6

gérée par des mouvements ou des ombres).

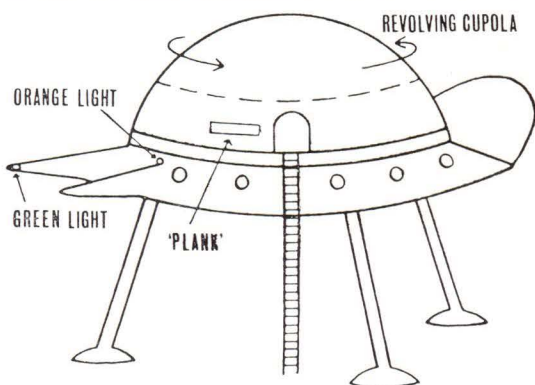
- 68. Contact avec humanoïde : manifestation de leur part :
- 82 68.1 Amicale.
- 19 68.2 Indifférente.
- 38 68.3 Agressive.
- 26 68.4 Agressive avec arme (voir aussi 71.).
- 16 68.5 Agressive avec mort d'homme
- 4 68.7 Relation sexuelle.
- 13 68.8 Echange de paroles (préciser si compréhensibles pour le témoin ou non).

- 767
- 69. Aspect précis permettant une classification :
- 166 69.1 Très petit : < 1,30 m.
- 59 69.2 Géant : > 2,00 m.
- 22 69.4 de 1,30 m. à 2 m.
- 3 69.5 Robot.
- 1 69.6 Velu, poilu.
- 69.7 Ailes (comme anges) ou « volant ».
- 69.8 Cas très particulier.
- 266 — Précisé dans l'article original mais non sur fiches.

- 570
- 46 70. Aspect non humain.
- 71. Utilisation d'arme (agression armée voir aussi 68.4), corps-à-corps.
- 72. Disparition, enlèvement, retour.
- 72.1 Disparition d'humanoïde.
- 72.2 Soit enlèvement, soit retour d'homme.
- 23 72.3 Tentative d'enlèvement.
- 73. Réserve.

Figure 1.

Croquis de l'objet réalisé d'après les indications du témoin : coupole tournante, lumière orange, lumière verte, « planche » (Doc. FSR).



du tracteur, jusqu'à une distance de 10 ou 15 m. il commença alors à descendre lentement vers le sol, et pour la première fois, je pus l'observer distinctement.

C'était un appareil étrange, de forme mi-arrondie, tout entouré de petites lumières rosâtres avec un grand phare rouge installé sur l'avant (11); c'est de ce phare que venait toute la luminosité lorsque l'engin se trouvait plus haut.

La forme générale de l'appareil était celle d'un œuf allongé, et il y avait aussi trois éperons métalliques à l'avant (un au centre, deux sur les côtés); je ne puis préciser quelle couleur ils avaient, car ils baignaient dans une luminescence rougeâtre, pareille à celle des enseignes lumineuses, de même teinte que le grand phare. Au sommet de l'appareil, quelque chose tournait très rapidement, et rayonnait la même luminosité.

Peu avant que l'OVNI ne se pose au sol, sa vitesse diminuait, et la lumière prit une teinte verdâtre; j'eus l'impression que cette modification correspondait à un ralentissement de la vitesse de rotation de cette pièce tournante qui avait la forme d'un plat rond renversé; je n'avais pu distinguer sa forme exacte précédemment parce que j'étais ébloui.

Il m'est impossible d'affirmer que cette structure était la forme réelle de cette pièce tournante, ou simplement une impression visuelle entraînée par son mouvement, car à aucun moment, même alors

que l'objet était posé, cette partie n'a cessé de tourner.

Bien entendu, la plus grande partie de ces détails, je ne pus les observer que plus tard, car à ce moment j'étais bien trop angoissé et énervé pour regarder méthodiquement.

En fait, lorsque j'ai vu surgir du bas de l'appareil trois supports formant trépied, je perdais complètement le peu de contrôle de moi-même qui me restait.

Ces jambes d'aspect métallique étaient visiblement conçues pour supporter le poids de l'appareil lorsqu'il était posé. (Voir figure 1).

Je n'ai pas vu l'atterrissage car, profitant de ce que le moteur du tracteur fonctionnait, je le fis pivoter sur un côté et tentai de fuir. Mais après quelques mètres, le moteur s'arrêta et les phares s'éteignirent. Je ne comprends pas comment cela se produisit car le contact était enclenché et le commutateur des phares correctement mis. J'ai essayé de relancer la mécanique, mais sans succès. Aussitôt j'ouvris la portière de la cabine, du côté opposé à l'engin, et après avoir sauté au sol, je m'encourus. J'avais perdu un temps précieux à essayer de remettre le moteur en marche. Ayant fait quelque pas, j'ai été saisi par le bras. »

REMARQUE : Cette description des premiers moments de l'observation n'est pas celle que fit le témoin précédemment à Joao Martins. Dans cette version, A.V.B. déclare avoir vu l'appareil atterrir, se poser sur le trépied de métal un peu en avant du tracteur. Une porte s'est ouverte et une échelle se déroula. Deux hommes étrangement accoutrés apparurent. L'un d'eux descendit l'échelle tandis que l'autre l'invitait, par signe, à se rendre dans l'OVNI. C'est alors qu'A.V.B. « paniqua » et voulut en vain mettre le moteur en marche.

Le témoin vit alors un humanoïde au sol et l'autre arrivé à la moitié de l'échelle. Il abandonna son tracteur par la porte opposée à l'engin et s'enfuit. Il fut vite rejoint quelques pas plus loin par son poursuivant.

Ce fut l'unique contradiction relevée dans ses déclarations dont voici la suite :

« Mon poursuivant était un petit homme vêtu d'un étrange habit. Dans mon désarroi, je lui donnai une forte bousculade qui le déséquilibra. Il fut

Figure 2. Croquis

A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

Figure 2. Croquis
A. vue de dos.
— petite ouverture
écran.
— 2 tubes plats
la combinaison
petite protuberance
— ceinture avec

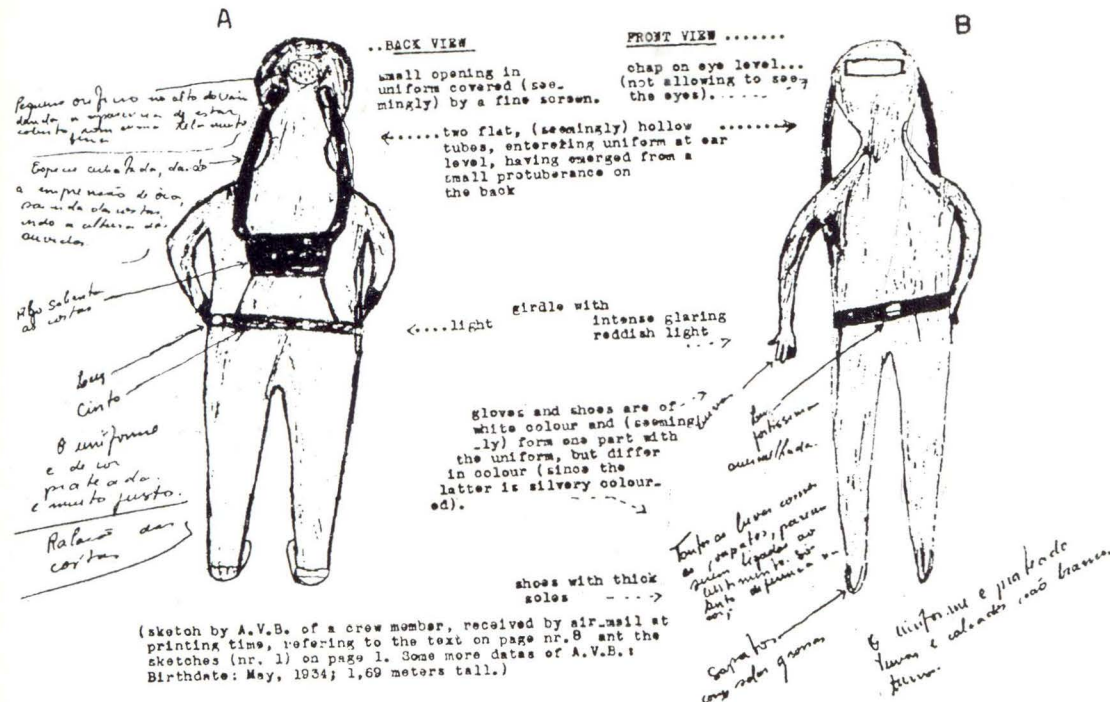
11. Comparer avec certains rapports d'observation belges, et notamment dans Infoespace n° 20, p. 26, « L'OVNI qui vint à Pâques », cas n° 6 et 12.

Figure 2. Croquis réalisé par A.V.B.

- A. vue de dos.
— petite ouverture recouverte (apparemment) par un léger écran.
— 2 tubes plats (apparemment) creux qui se raccordent à la combinaison à hauteur des oreilles. Ils sortent d'une petite protubérance située au milieu du dos.
— ceinture avec des petites lumières.

B. vue de face.

- ouverture à hauteur des yeux (les yeux restaient néanmoins invisibles).
— ceinture avec une vive lumière rouge. Les gants et les souliers étaient de couleur blanche et ne formaient apparemment qu'une seule pièce avec le reste de la combinaison qui était de couleur argentée.
— souliers avec d'épaisses semelles (Doc. S.B.E.D.V.).



contraint de me lâcher et tomba à 2 m de moi. Profitant de mon avantage, je tentai désespérément de fuir, mais je fus assailli de tous côtés par trois autres individus.

Ils me prirent par les bras et les jambes et me soulevèrent du sol, ce qui m'ôta toute possibilité de défense. Je pouvais à peine me débattre et tourner mon corps, tellement leur poigne était ferme et ils ne me lâchèrent point.

J'ai crié, demandé de l'aide, je les ai injuriés, exigeant qu'ils me libèrent. Lorsqu'ils me portèrent vers l'appareil, j'ai remarqué la surprise manifestée lorsqu'ils se criais, car ils s'arrêtèrent et regardèrent avec attention mon visage, chaque fois que je parlais. Ceci me calma un peu au sujet de leurs intentions, mais cependant je n'ai pas cessé de me débattre et de lutter car à aucun moment, ils ne relâchèrent leur étreinte. De cette manière, ils me transportèrent jusqu'à l'engin reposant à environ 2 m du sol sur les 3 béquilles dont j'ai déjà parlé.

Une porte était ouverte dans la coupole. Cette

porte s'ouvrait du haut vers le bas jusqu'à l'horizontale et formait un pont au bout duquel était déroulée jusqu'au sol une échelle métallique faite dans un métal argenté pareil à celui du reste de la machine. L'échelle était étroite, malaisément accessible à deux personnes de front. Malgré cette difficulté, c'est par là que je fus hissé. En outre, elle était flexible, et oscillait d'un côté à l'autre à cause des efforts que je faisais pour me dégager; de chaque côté, une main courante de la grosseur d'un câble, facilitait l'ascension. Je m'y suis agrippé plusieurs fois, obligeant ainsi mes ravisseurs à s'arrêter pour me détacher.

Bien plus tard, lorsque je quittai l'appareil, j'eus l'impression que les rampes n'étaient pas faites d'un seul tenant, mais formées par l'imbrication de petits maillons les uns dans les autres, ce qui leur donnait une souplesse très grande.

A l'intérieur de l'appareil, il y avait d'abord une petite pièce carrée dont les murs d'aspect métallique reflétaient une lumière fluorescente qui provenait de nombreuses petites lampes carrées également, encastrées dans le plafond et situées

Le dossier photo d'inforespace

Zagreb, Yougoslavie,
23 novembre 1967

(Doc. Skylook)

se répandait dans l'atmosphère de la pièce. J'ignore si cette fumée sortait déjà lorsqu'eurent lieu les prélèvements de sang. Ce n'est pas impossible, car la porte était alors grande ouverte, ce qui expliquerait que je n'aie pas senti l'odeur à ce moment-là.

Quoi qu'il est soit, à présent, je ne me sentais vraiment pas bien du tout et mes malaises augmentaient. J'eus soudain envie de vomir. J'eus malgré tout la volonté de quitter le divan et de courir vers un coin de la pièce où je pus me soulager. Après cela, la difficulté pour respirer passa mais je continuais à être incommodé par l'odeur de la fumée. Je suis resté ainsi, très abattu, attendant que quelque chose se passe. »

(à suivre)

Michel Abrassart et
Claude Bourtembourg

Bibliographie :

Flying Saucer Review, les numéros de janvier/février/mars/avril/juillet/août 1965, ainsi que : Vol. 12, n° 4, juillet/août 1966, pp. 23-27; Vol. 12, n° 5, septembre/octobre 1966, pp. 22-25; Vol. 12, n° 6, novembre/décembre 1966, pp. 14-16; Vol. 13, n° 1, janvier/février 1967, pp. 25-27; et Vol. 13, n° 3, mai/juin 1967, pp. 22-25.

Phénomènes Spatiaux (GEPA), n° 4, mai 1965.

Revue de la **SBEDV** : n° 90/93 (janvier à août 1973), et n° 26 et 27 (avril et juillet 1962).

Flying Saucer Occupants, par Coral et Jim Lorenzen, Signet Book, New York, 1967, pp. 43-72.

The startling evidence of the invasion from outer space, par Coral E. Lorenzen, Signet Book, New York, 1966, pp. 64-71 (titre original : The great flying saucer hoax).

El gran enigma de los platillos volantes, par Antonio Ribera, Editorial Pomar, Barcelona, 1966, pp. 188-197.

Scientific study of unidentified flying objects (rapport Condon), Vision, London, pp. 526-529.

Ceux venus d'ailleurs, par Jacques Lob et Robert Gigi, éd. Dargaud, 1973, pp. 30-35.

Le journal **Domingo Ilustrado** (10 octobre 1971, pp. 26-27); article du Dr Joao Martins.

Les revues du groupement « **Lumières Dans La Nuit** ».

En quête des humanoïdes, Charles Bowen, éd. J'ai Lu, 1974.

Cette bibliographie non exhaustive contient également de nombreux documents extraits des archives de Mme Irène Granchi, des Drs Olavo T. Fontes, Walter K. Bühler et Mario P. Aquino, ainsi que du journaliste scientifique Joao Martins.

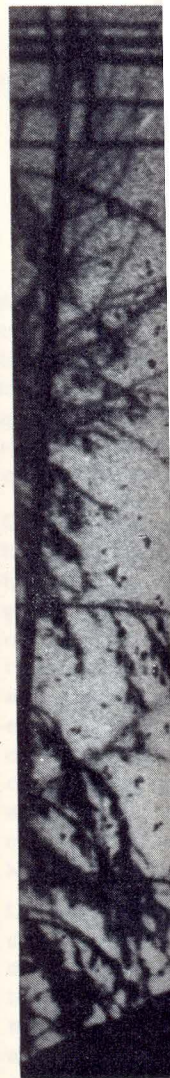
1. Voir Inforespace n° 34, pp. 18-20. Rappelons également que deux photographies furent prises la même année le 3 juillet à Calgary au Canada (Inforespace n° 25, pp. 20-23).
2. Cette assertion est quelque peu hâtive, en effet avec un peu de chance il n'est pas impossible d'apercevoir plusieurs satellites en même temps. Quiconque a notamment observé « Skylab » aura pu s'en rendre compte en voyant passer dans le ciel la station orbitale, sa fusée porteuse et les débris accompagnant le satellite. Signalons ici que le 23 novembre 67 l'URSS lançait « Cosmos 192 » tandis que le même jour retombait « Cosmos 137 » (Cf. Aeronomica Acta - F, n° 26, 1977, I.A.S.B. Bruxelles).

Les dernières photographies que nous vous avons présentées dans ce dossier étaient celles prises le 5 mars 1967 à Hallam en Australie (1). La même année, des témoins yougoslaves, cette fois, observaient le jeudi 23 novembre trois objets lumineux dans le ciel de Zagreb, tandis que des membres de la section astronomique de la Société Croate des Sciences Naturelles purent fixer le phénomène sur une pellicule photographique à l'observatoire de la « Tour Popov ».

Vers 20 h. 45, Zoran Farcich, étudiant à l'Ecole Supérieure de Tresnjevka, se trouvait devant une fenêtre, lorsqu'en direction du sud-est, il remarqua trois points brillants qui diffusaient une lueur bleutée. Apparemment deux objets étaient immobiles tandis que le troisième était en mouvement un peu plus loin. Le témoin courut immédiatement au laboratoire photographique et demanda à un condisciple de prendre quelques clichés du phénomène. Comme il y a toujours des appareils photographiques prêts à l'emploi, il ne fallut pas beaucoup de temps pour saisir un appareil monté sur pied et prendre des clichés. Le film employé était un « Agfa » de 32 DIN et le temps d'exposition fut de deux minutes.

Zoran Farcich prévint également un autre étudiant de l'Ecole Supérieure, Darko Fejzagich, pour qu'il prenne un petit télescope « Zeiss » afin d'observer les trois objets lumineux. Bien qu'ayant aperçu l'insolite phénomène, il n'eut malheureusement pas le temps de préparer le télescope pour mieux observer. Ce dernier témoin explique : « Je ne pourrais dire ce que c'était. Il ne s'agissait pas de satellites parce qu'il n'est pas possible d'apercevoir trois satellites en même temps (2), et même s'ils volaient ensemble, ils ne pouvaient pas être aussi lumineux. De toute façon, les satellites suivent une trajectoire propre et maintiennent une vitesse constante ».

Les étudiants restèrent perplexes et ne purent donner une explication satisfaisante quant à l'origine des trois objets lumineux. Un autre membre du département astronomique, Kresimir Cosich, ajouta : « Nous avons déjà reçu plusieurs informations sur les soucoupes volantes et toutes furent jusqu'ici contestées après examen approfondi; mais, selon moi, il est impossible que les prises de vues montrent des objets célestes



connus. Ces t
lumineuse telle
nous avons à f
naire et d'incon
Cet événement
les astronomes
d'autres citoyens
ment observer
tenir un docur
phénomène extr
Qu'en était-il d
seule réponse

(Doc. Skylook)



connus. Ces trois objets avaient une intensité lumineuse telle qu'il est à peu près certain que nous avons à faire à quelque chose d'extraordinaire et d'inconnu ».

Cet événement suscita bien des réactions parmi les astronomes de la Société Croate qui, comme d'autres citoyens de Zagreb, purent non seulement observer les trois objets mais encore obtenir un document révélateur témoignant d'un phénomène extraordinaire dans le ciel de la ville. Qu'en était-il de ces sources lumineuses ? La seule réponse qui fut retenue devait admettre

l'évidence d'une réalité se soustrayant à toute explication conventionnelle.

Le matin du même jour, à 7 h 30, un objet non identifié était observé dans la région de Kolasin et d'autres apparitions furent encore signalées au-dessus de Niksich et du village de Slatine. Tout cela se passa durant une période où la Yougoslavie connut une recrudescence d'observations touchant l'ensemble du pays.

Commentaires

Ce sont là les seuls renseignements qui ont pu

L'ufologie n'est plus ce qu'elle était ...

être obtenus sur cette photographie en provenance d'un pays de l'Est européen et nous ne doutons pas que le lecteur aura relevé lui-même les données manquantes qui auraient dû compléter ce dossier pour se forger une opinion sur l'authenticité du document. Afin d'en savoir plus, nous avons écrit en Yougoslavie au groupement ufologique éditant la revue « ODISEJA » que nous recevons d'ailleurs assez régulièrement mais, hélas, notre demande est restée sans écho.

Rares sont les photos qui nous viennent des pays situés au delà du rideau de fer et celles-ci n'offrent encore qu'un attrait tout relatif. Faute de renseignements plus complets, le principal intérêt que peut présenter ce cliché est d'avoir franchi une frontière pour connaître une diffusion moins confidentielle.

Alice Ashton

Référence :
Skylook No. 78, May 1974, p. 14.

Service librairie

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES,
d'Aimé Michel (éditions Seghers).

Enfin réédité, voici un livre qui pendant longtemps fut le livre de chevet d'une génération d'ufologues. Il n'est plus nécessaire de présenter Aimé Michel : chercheur de la première heure, il n'a cessé depuis plus de trente années de mener le rude combat pour une étude rationnelle et objective sur le phénomène OVNI.

Ecrit il y a plusieurs années (mais revu pour cette réédition), « Mystérieux objets célestes » reste un document de base que chacun de nous doit avoir lu. Il ne s'agit pas d'un « document historique » appartenant au passé de l'ufologie, mais bien d'un ouvrage aux accents résolument modernes et parfaitement d'actualité. A lire sans faute.

Prix de vente (frais d'expédition compris) : 420 FB.

Prolifération et surenchère, tels sont les mots qui me viennent à l'esprit pour définir l'Ufologie que je perçois, à l'orée de 1978.

Prolifération et surenchère de livres, de revues, de congrès, de conférences, de théories newlook, ou anciennes mais rafraîchies, de groupes, etc.... Le mouvement est explosif, et fait irrésistiblement penser à la suraccélération qui caractérise la dynamique évolutive (lire « La Surchauffe de la Croissance » du Pr. Meyer, Fayard, 1974).

Il est anarchique, ce qui est inévitable : certes, les tentatives sont nombreuses, visant à regrouper, associer, fédérer... mais les échecs, jusqu'à présent, sont inéluctables pour une raison précise, toujours la même : l'union fait la force dans de nombreux domaines sauf dans l'Ufologie privée car, sous prétexte de recherches, le regroupement d'entreprises individuelles ne peut se concevoir qu'en termes de dominant ET de dominé; or, c'est bien connu, il vaut mieux rester maître chez soi que se fondre anonymement dans la multitude ! Tout au plus affecte-t-on de coordonner : cela permet d'agréables rencontres si possibles en des lieux gastronomiques... alors, les discussions fructueuses (il y en a, j'en témoigne) se déroulent le matin; lorsque les soucoupes s'empilent, les OVNI s'estompent (d'accord, j'exagère, mais c'était l'occasion ou jamais; et puis, je n'exagère qu'un peu : l'on continue à parler d'ufologie surtout pour dire du mal, plus rarement du bien, des absents...).

Le groupement d'études de phénomènes aérospatiaux non identifiés, ou GEPAN, est à l'ordre du jour. La tentative paraît sérieuse puisqu'elle se situe sur un plan officiel, où le CNES (Toulouse), avec ses moyens informatiques, est directement impliqué, ainsi que de nombreux chercheurs, le tout chapeauté par un conseil scientifique. La situation n'est pas entièrement nouvelle (cf. le Comité Condon) si l'approche scientifique du problème semble plus ouverte. Mais un exemple fâcheux brûle encore dans nos mémoires qui nous incite à une prudente réserve. Je crois qu'il ne faut pas en attendre de miracles; le GEPAN risque de buter, voir de se briser, sur deux gros écueils :

- 1) une faiblesse ou un manque de moyens (crédits) empêchant toute investigation efficace,

notamment
matique;

- 2) la difficulté
che d'un
ciens, des
statisticien
simiste, ce
bonnes no
d'agréable

A l'ordre du
ret. Le jour
tiplié, portant
logique aux
gnant confér
route de qu
d'une « fond

On peut not
bitante (par
financé les
gues. Bavur
du fait suiv
tendu : J.-C
aux nombre
et, tout gai
occasions d
donc, un ba
a loin de
ce fait, fin
les OVNI es

L'Hypothèse
des seaux
de comme
tant une hy
non tenu d
acquis réco
gie, etc...
table, com
en plus
place dans
lisées, tell
terrestrials
CETI, lca
qu'il ne fa
physicien
Rationalist
mêmes). C
tations de
où il appa
turellemen

Nouvelles internationales

OVNI en forme de flèche ou de sapin.

C'est le 28 mars 1977 que Francine Van Curen, pilote brevetée, opératrice avertie de tour de contrôle et officier (maître principal) appartenant au Corps de Marine américain soumit au N.I.C.A.P. (1) le compte rendu de ses observations.

« J'habite à Arlington (Virginie) au 9ème étage d'un building très élevé. Cette nuit là, il s'agissait du vendredi 11 mars 1977, aux alentours de 22 heures, alors que j'étais assise dans mon living-room, j'entendis un bruit inaccoutumé provenant de la rue.

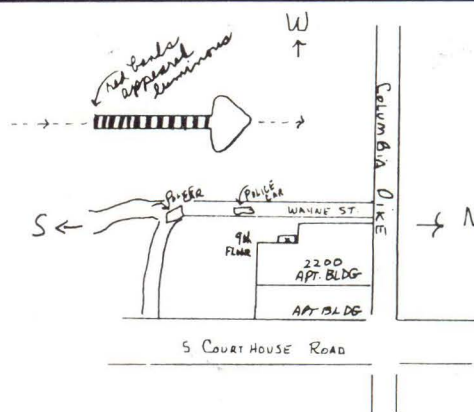
Je me rendis sur le balcon (celui-ci fait face à l'ouest) pour me rendre compte de ce qui se passait. Dans la rue : 2 voitures de police et quelques jeunes gens. C'est à ce moment que mes regards se dirigèrent instinctivement vers le firmament. Les étoiles étaient toutes bien visibles, tandis que je pouvais distinguer Jupiter du côté ouest.

Je vis alors cette chose étrange évoluant du sud vers le nord, à environ une altitude de 2000 pieds (1 pied = 30,48 cm). Aucun clignotement lumineux n'était visible, aucun bruit; je ne remarquai aucun avion remorqueur, aucun dirigeable ! Il me fut impossible d'identifier l'objet durant la seconde pendant laquelle celui-ci s'offrit à mes yeux. Selon l'altitude, j'estime que « la chose » devait mesurer environ 100 pieds.

Sur un arc partant du centre du ciel, je pense qu'il se trouvait à 30° au-dessus de l'horizon. Il m'apparut semblable à une longue flèche lumineuse avec une longue et fine hampe ainsi qu'une pointe émoussée et large. On pouvait distinguer 20 segments et entre chacun un trait lumineux. Pendant ma vie j'ai vu des quantités d'avions, de nuit comme de jour, mais je puis vous assurer que ceci n'avait rien de commun avec un avion ! Et si cela avait été un avion, j'aurais pu le reconnaître grâce à ses feux clignotants ou fixes; d'autre part un jet n'aurait d'ailleurs pas pu voler si bas sans que je l'entende immédiatement.

Francine Van Curen nota également que la lune

Plan des lieux de l'observation d'Arlington et croquis de l'objet progressant selon une trajectoire sud-nord.



n'était pas visible dans cette partie ouest du ciel. La nuit était particulièrement claire et pas le moindre souffle de vent ! L'objet non identifié était donc facilement visible. La flèche elle-même était légèrement lumineuse et chaque segment de la hampe fut facilement remarqué. Les bandes lumineuses séparant chaque segment étaient d'un rouge très vif.

Bien que le témoin ne put calculer que très approximativement l'altitude de l'objet en raison du court laps de temps pendant lequel celui-ci resta visible, il estima que de sa position (balcon) la longueur apparente était d'environ 1 pied. Si l'objet évoluait à une altitude évaluée à 2000 pieds, la longueur atteindrait au moins 100 pieds.

L'objet se déplaçait à une vitesse comparable à celle d'un jet. Il se dirigeait du sud vers le nord suivant une droite parfaite. C'est pourquoi il échappa rapidement au champ de vision du témoin quand il dépassa le coin du building habité par F. Van Curen.

La région dans laquelle l'objet fut observé est fortement peuplée. Le Pentagone et l'aéroport national de Washington sont seulement éloignés de quelques km.

Aucun autre témoin ne vit l'engin et le Radar de l'aéroport national ne signala aucune activité inhabituelle dans le secteur.

Le témoin ne sait pas à quoi raccrocher son observation. Elle sait qu'elle vit quelque chose sortant du commun car elle n'entendit aucun

bruit, avant, pendant, tre part elle est ab observé aucun cli

Quatre mois plus le dimanche 24 j Belœil (Canada) le passage d'un «

Trois jeunes gen accompagnés d'un train de se repose familiale. Vers 16 côté est, juste au 60° d'élévation, un le ciel bleu parser Pendant près d'un purent ainsi suivre en forme de sapir ment vers l'ouest réaction.

L'objet se tenait e tait aucune traîné L'OVNI gris pâle flou et son altitud 1800 et 2500 mètre ni aucun feu visibl

Quelques minutes observation, un se cette fois. Aussit sième OVNI, en fo par 50° d'élévation équivalait à la moi Ce disque était bl la tranche, en po du sud-ouest, sen un silence absolu

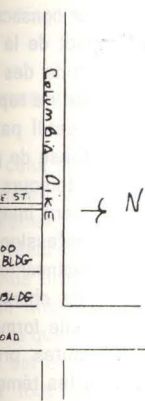
Avis et recommandations du Conseil Scientifique

L'opinion publique son environnement tendre que les c prennent des étude son attention.

Ceci est en effet hors de la Comm serait l'exploitation Ceci ne préjuge év

1. Comité national d'investigations concernant les phénomènes aériens. Rapport extrait de UFO Investigator, mai 1977.

ington et croquis de
toire sud-nord.



partie ouest du
ent claire et pas
objet non identifié
flèche elle-même
chaque segment
arqué. Les bandes
gment étaient d'un

calculer que très
l'objet en raison
ant lequel celui-ci
de sa position
te était d'environ
e altitude évaluée
eindrait au moins

itesse comparable
it du sud vers le
faite. C'est pour-
champ de vision
e coin du building

t fut observé est
one et l'aéroport
eusement éloignés

ngin et le Radar
la aucune activité

ni raccrocher son
it quelque chose
n'entendit aucun

bruit, avant, pendant, ou après l'apparition; d'autre part elle est absolument convaincue de n'avoir observé aucun clignotement lumineux.

Quatre mois plus tard, presque jour pour jour, le dimanche 24 juillet 1977, c'est au-dessus de Belœil (Canada) que des témoins observaient le passage d'un « sapin volant ».

Trois jeunes gens d'une vingtaine d'années accompagnés d'un oncle plus âgé étaient en train de se reposer dans la cour de la demeure familiale. Vers 16 h 00, un des témoins vit, du côté est, juste au bord du toit de la maison, par 60° d'élévation, un étrange objet s'avancer dans le ciel bleu parsemé de quelques petits nuages. Pendant près d'une minute les quatre témoins purent ainsi suivre les évolutions de cet OVNI en forme de sapin qui se dirigeait silencieusement vers l'ouest à la vitesse d'un avion à réaction.

L'objet se tenait en position verticale, il n'émettait aucune traînée de vapeur ni d'étincelles. L'OVNI gris pâle semblait transparent, d'aspect flou et son altitude devait être comprise entre 1800 et 2500 mètres. Il n'y avait aucune lumière ni aucun feu visible.

Quelques minutes à peine après cette première observation, un second objet fut repéré, au sud cette fois. Aussitôt ils purent observer un troisième OVNI, en forme de disque, qui se trouvait par 50° d'élévation et dont le diamètre apparent équivalait à la moitié de celui de la pleine lune. Ce disque était blanc-mat et il se déplaçait sur la tranche, en position verticale, en direction du sud-ouest, semblant glisser dans l'air dans un silence absolu (2).

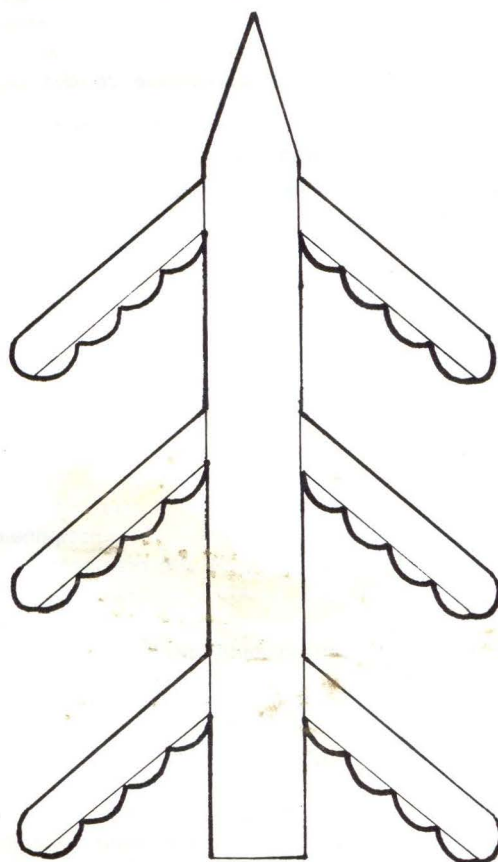
Christian Massart.

Avis et recommandations du Conseil Scientifique de G.E.P.A.N.

L'opinion publique s'intéresse de plus en plus à son environnement, aussi est-elle en droit d'attendre que les chercheurs scientifiques entreprennent des études sur les sujets qui retiennent son attention.

Ceci est en effet plus sain qu'un rejet a priori hors de la Communauté scientifique qui favoriserait l'exploitation abusive par les mass média. Ceci ne préjuge évidemment en rien des conclu-

Le « sapin volant » observé à Belœil (Canada)
(Doc. UFO-Québec).



sions qui pourraient être tirées de ces études.

La formation d'un Groupe d'Etudes était donc parfaitement justifiée. Le situer au C.N.E.S. offre des garanties sur le plan des sciences physiques et des moyens techniques. L'ouverture multidisciplinaire vers les sciences humaines a été appréciée et ce type d'étude peut d'ailleurs avoir de l'intérêt pour ces sciences elles-mêmes.

Compte tenu du caractère inhabituel de ce type d'étude, les chercheurs du G.E.P.A.N. ont fait preuve d'un souci affirmé d'objectivité : cela se traduit par un effort important dans le domaine des études statistiques.

Les membres du Conseil ont pris connaissance des dossiers établis par le G.E.P.A.N. Sur cette

2. D'après UFO-Québec, no 11, troisième trimestre 1977, p. 6.

Le referendum sur Infoespace

base, il leur paraît aujourd'hui impossible d'exclure ou de reconnaître le caractère anormal des faits rapportés. De plus, ils ne peuvent se prononcer sur l'intérêt scientifique de ces faits.

Le Conseil Scientifique présente les remarques et suggestions suivantes :

- Améliorer la collecte de données en visant à raccourcir les délais entre l'observation et l'information du G.E.P.A.N. en lui permettant, en particulier, de conseiller plus directement la Gendarmerie;
- La procédure de sélection et de traitement statistique paraît essentiellement correcte, mais peut être encore améliorée. Le Conseil présentera par la suite des suggestions détaillées à ce sujet, et examinera celles qui lui seront présentées;
- Il suggère d'étudier la constitution éventuelle d'une équipe d'intervention multidisciplinaire dont les missions devront être précisées;
- Il ne semble pas possible de conclure grâce aux seules méthodes statistiques qui demeurent cependant un outil de travail indispensable;
- Des méthodologies précises pour les études de cas et les enquêtes devront être élaborées.

Le Conseil Scientifique recommande la poursuite des activités du G.E.P.A.N. dans le cadre du C.N.E.S. avec mission de coordonner la collecte des données à l'échelle nationale et de procéder à l'étude de ces données.

Il recommande que des moyens suffisants soient engagés pour remplir ces missions.

Le Conseil recommande de garder une grande vigilance quant à la diffusion et la publication des études et des résultats. Il sera consulté avant toute publication.

"STENDEK"

(Revue trimestrielle en espagnol)

Centro de Estudios Interplanetarios

Balmes, 86, Entresuelo 2a, Barcelona 8.

1. Age des participants :

	sondage de 1974	sondage de 1977
moins de 20 ans	22,1 %	13,9 %
de 20 à 40 ans	57,4 %	61,0 %
de 40 à 60 ans	14,8 %	18,8 %
plus de 60 ans	5,7 %	6,3 %

2. Sexe des participants :

	sondage de 1974	sondage de 1977
masculin :	90,2 %	90,8 %
féminin :	9,8 %	9,2 %

Un peu « brillant » statu quo.

3. Profession :

	sondage de 1974	sondage de 1977
cadres universitaires, chercheurs, cadres sup.. enseignants	19,9 %	26,9 %
employés, indépendants, techniciens A1/A2	40,1 %	29,2 %
ouvriers, techniciens A3/A4	16,2 %	17,0 %
étudiants	23,8 %	19,3 %
sans	—	7,6 %

Les étudiants (19,3 %) se répartissent en 10,8 % dans le secondaire et de 8,5 % d'étudiants universitaires.

4. Diplômes des participants :

	sondage de 1974	sondage de 1977
études primaires	11,3 %	5,0 %
ét. secondaires infér.	31,5 %	23,4 %
ét. secondaires supér. .	37,2 %	30,3 %
supérieur non universit.	6,6 %	23,0 %
universitaire	13,4 %	18,3 %

5. Depuis combien de temps vous intéressez-vous au phénomène OVNI ?

avant 1947	2,9 %
entre 1947 et 1954	9,1 %
entre 1955 et 1960	7,6 %
entre 1961 et 1970	27,7 %
entre 1971 et 1974	41,5 %
à partir de 1975	8,1 %
à partir de 1976	2,6 %
à partir de 1977	0,5 %

6. Autres abonnements :

- a) abonnés à 1 seule revue
abonnés à 2 revues
abonnés à 3 revues
abonnés à 4 revues
abonnés à 5 revues
à plus de 5 revues

b) principales revues :

Lumières Dans L'Espace
(des réponses reçues)
G E P A
Kadath
Flying Saucer Review
UGEPI - Ouranos
APRO
GESAG - SPW
UFO-Québec
SVEPS (Approche scientifique)
(chacune)
et UFO-Informatique
des amis de M. ...

7/8. Observation(s) éventuelles d'OVNI :

Il y a 26,6 % des participants qui ont répondu négativement à cette question, l'ayant déclaré à un moment ou à un autre de leur vie. On rejoint les chiffres de la première enquête participants affirmant qu'ils n'avaient rien vu et où 50,4 % d'entre eux ne connaissent pas l'organisme tel la SOI.

9. Hypothèses pour l'origine du phénomène OVNI :

1. extraterrestre
2. univers parallèle
3. origine terrestre
4. ph. natur. inconnue
5. phén. parapsychologique
6. ph. connus mal interprétés
7. sans opinion

1. extraterrestre
2. univers parallèle
3. phén. parapsychologique
4. ph. natur. inconnue
5. origine terrestre